CONDITIONS GENERALES DE VENTES (Conseil en aménagement déco)

Le client qui a adressé une commande (projet déco) à Claire PASQUIER /LAURENT reconnait avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de ventes suivantes sans aucune réserve.

CONDITIONS ET RÉALISATION

ART 0 1. La signature du devis et des Conditions générales de vente par le signataire de la société cliente implique l'adhésion sans réserves aux présentes conditions et fait office de bon de commande.

ART 02. Le devis et les CGV doivent être accompagnés du paiement de 40% du montant net de la prestation à titre d'acompte, aucun travail ne débutera sans ces conditions.

ART 03. La totalité des réalisations et des droits s'y rapportant, demeure la propriété exclusive de Claire Pasquier/ Laurent tant que les factures émises ne sont pas réglées en totalité.

ART 04. Claire Pasquier/Laurent reste seule détentrice des droits de création - aucun autre ne pourra s'en attribuer la paternité.

LIVRAISON

ART 5. Le produit finit (sauf mentions contraires) vous sera livré de la manière suivante: - adressé par email sous forme de fichiers compressés, ou non.

- En main propre à votre domicile ou société

FACTURATION

ART 6. Seront facturées en plus : les modifications demandées par le client et non prises en comptes dans le devis.

ART 7. 30% d'acompte sera exigée, et le solde devant être payé à la livraison. A défaut de règlement à la date prévue, Claire Pasquier/ Laurent se réserve le droit de mettre l'acheteur en demeure de payer la somme facturée.

ART 8. Paiement par virement bancaire ou par chèque.